



III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

# PROCÈS-VERBAL du CONSEIL DE FACULTÉ du 2 octobre 2023 sous la présidence du Doyen Anne Fauchon

**Étaient présents** : Mme Anne Fauchon ; Mme Judith Maillard ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Jacques Maury de Saint-Victor ; M. Antoine Pécoud (jusqu'à 14h) ; Mme Isabelle Potier ; Mme Despina Sinou ; Mme Marine They.

**Étaient représentés**: Mme Nathalie Blanc (par M. They); Mme Anne Étienney (par A. Fauchon); M. Guilhem Julia (par A. Fauchon); M. Franck Laffaille (par M. They); Mme Aurelle Levasseur (par J.-J. Menuret); M. Antoine Pécoud (à partir de 14h par D. Sinou); M. Michel Séjean (par D. Sinou).

**Invitées permanentes**: Mmes Muriel Tapie-Grime (jusqu'à 13h45), Lidwine Versaveaud et Sandrine Seygnerole.

Excusées : Mme Anne-Cécile Martin et Mme Muriel Tapie-Grime (à partir de 13h45).

Madame le Doyen ouvre la séance à 13 h 04.

L'ordre du jour est le suivant :

# 1- Informations diverses.

## **UFR**

Décès Philippe Abella, MCF 02 : outre ses études à Paris XIII, il y était devenu assistant, puis maître-assistant avant de faire valoir ses droits à la retraite. Il formait un couple uni avec son épouse rencontrée à la Faculté. Il avait autrefois beaucoup aidé une collèque BIATSS qui avait quelques problèmes.

# Collègues BIATSS:

Carnet rose : naissance d'Aïyah, la fille de Samantha Makengo, le samedi 22 juillet. Nouvelle RAF : Mme Lidwine Versaveaud (depuis le 4 septembre).

Départs : Mme Corinne Desprat, Mme Myriam Amyani, Mme Jacqueline Xia et Mme Virginie Gantier.

Arrivées : Mme Kamilia Ikdoumi (L2 Droit), M. Steevy Karimou (L2 et L3 AES), Mme Shana François, remplacement congé maternité de Mme Nogaye Cisse (Formation Professionnelle).

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

Le remplacement de Sylvain Kieffer (informaticien) est toujours en cours.

Mise en place du poste soutien logistique avec Mélissa Boulange.

Référente Apogée : Magalie Gaiotti.

Promotions:

Liste d'aptitude : Véronique Van Espen SAENES cat B

Lauréats de concours : Laura Tedeschi TECH cat B, Isabelle Potier et Hassan El

Moumen ASI cat A.

# Collègues Enseignants et EC:

Départ : M. Vincent Mathieu-Colas (PRAG anglais).

Arrivées: M. Kamal Bayramzadeh, CDI 04 (384 heures). Pas demandé. VP CAC (pas de prise en compte car pas commission des postes). Doutes...

M. Bertrand Jost, MCF 01 (agrégation Zoé Jacquemin), M. Lilian Lahieyte, MCF 19 (retraite Muriel Tapie-Grime) et M. Mohamed Adraoui, PR 04.

À noter que le poste PR 02 (profil administrativiste) n'a pas été pourvu ; il devrait être mis au 46-3.

Postes accordés à l'UFR pour la rentrée 2024 (ce que nous avons demandé) : MCF 01 (départ PR M. Mekki 2021, MCF à la suite du repyramidage C. Ruet); MCF 02 (décès A. Pipart 2023); MCF 04; PR 02 (46-3; recrutement « administrativiste » infructueux 2022); PRAG 11 (départ V. Roche 2022); PRAG 19.

Les nouveaux horaires de bureaux : plage fixe 9h-12h/13h30-16h + fermeture le mercredi après-midi pour le pôle licence.

#### Travaux et locaux :

- travaux prévus cet été sont achevés : différents bureaux, hall central de l'étage et les escaliers centraux; réfection complète de l'étanchéité des toitures (petite fuite localisée la semaine dernière ; la société est intervenue ce week-end).
- les centrales de traitement d'air (CTAs) des Amphis 1 à 4 sont en cours de remplacement; les amphis 5 à 7 suivent. Regrettables incidents pendant les travaux : fuites amphithéâtres 4 et 5 et nuisances sonores.
- modulaires : l'architecte a eu quelques difficultés à alimenter les nombreuses demandes du service instructeur mais le permis de construire est enfin obtenu. Le calendrier des travaux est arrêté : le démarrage est en octobre avec un achèvement mi-avril.
- RV est pris mi-octobre avec le CROUS pour organiser aménagement rez-dechaussée pour les étudiants : meubles solides fixes dans le sol et si possible peinture des éléments bas (actuellement bleu « piscine ») dans le même bleu que celui de l'étage ; caissons insonorisant ; prises de recharges.

















- ∀ | www.univ-spn.fr
- III Nos Campus Villetaneuse Bobigny S' Denis Argenteuil La Plaine-Saint-Denis
  - \* Examens dans les gymnases: cette année encore, nous avons accès aux gymnases, mais pas, très malheureusement pendant la semaine des examens écrits de la première session du second semestre (réservation pour une compétition nationale).

Gel du TD Anglais renforcé en L2 AES.

Un de nos vacataires d'anglais en licence AES 2ème année ne pourra pas assurer ses cours, et ce pour une durée encore indéterminée. Nous n'avons personne de disponible.

Légère modification des MCCC du M2 Contentieux.

Notre collègue Mme Marthe Bouchet est en congé de maternité ce premier semestre. Elle devait assurer en cette période le CM « Procédures répressives approfondies » au sein du M2 Contentieux. Il est très difficile de trouver un autre chargé de CM aussi, après vérification auprès des services en charge d'Apogée, il est possible de déplacer exceptionnellement ce cours au second semestre.

Il est précisé sur les MCC qu'à titre exceptionnel, pour l'année universitaire 2023-2024, cette matière sera dispensée au second semestre.

Dates : demain se tient l'événement important pour les étudiants StartCampus sur notre site, entre 11h et 15h. L'Université remercie les responsables des masters de ne pas fixer d'enseignement pendant ce créneau horaire (dès lors que le calendrier est relativement flexible). Pour les licences, les CM et TD prévus dans ce créneau devront être "banalisés" (vote CFVU 23 mars) = absences non relevées et toute forme d'examens interdite.

4 octobre Nuit du droit : TC Bobigny ; dossier de redressement Europacorp. Nous vous espérons nombreux car il s'agit encore d'un très bel événement.

Le 10 octobre 2023 : aura lieu la Fête de la Science, sur le campus de Villetaneuse. ; des étudiants de DSPS (Association des Juristes de Sorbonne Paris Nord, AJSPN) vont proposer une animation sous forme de plaidoiries (thème Sport et Droit).

Le 12 mars 2024 : Concours du meilleur discours 2024 (thème : Jeux et Droit) ; fête nationale du droit à Vannes.

Prochaine réunion du Conseil de Faculté : lundi 4 décembre (bureau : 20 novembre).

#### UNIVERSITÉ

Calendrier autoévaluation : Juillet à décembre 2023 : évaluation du bilan des formations du 1er et du 2ème cycle

19 octobre 2023 : entretiens

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

- Entretiens à distance : responsables du pilotage politique et administratif des formations
- Échantillon de 20% des formations par cycle. Pour DSPS : mention Licence Droit et mention Master Droit.
- 1ère semaine de janvier 2024 : envoi des rapports bilans provisoires
- Semaine du 29 janvier 2024 : retour des observations

Calendrier nouvelle offre de formations (OFD):

- Dépôt du projet de l'offre de formation du 1er et du 2e cycle : janvier 2024 (le dépôt final sera le 9 mars mais il faut un passage devant les différentes instances de université avant le dépôt).
  - Un dossier d'accréditation de l'établissement
  - Une fiche-projet par formation
- Le calendrier interne ainsi que le déroulement de la phase « Élaboration du projet de l'offre de formation » vous seront communiqués dans les prochains jours.

# 2- Procès-verbal du Conseil du 5 juin 2023.

Le Conseil se prononce sur le procès-verbal du Conseil du 5 juin 2023.

Le document sera publié sur le site de la Faculté.

Vote favorable à l'unanimité.

# 3- Audition de Mme Despina Sinou (vice-doyen aux Relations Internationales).

Grèce : la Vice-Rectrice des Affaires internationales de l'Université Panteion d'Athènes, Pr. Marianna Psylla, sera en visite officielle à l'Université Sorbonne Paris Nord du 16 au 18 octobre prochain, dans le but de lancer un nouveau partenariat. Les deux établissements sont déjà liés par des accords Erasmus et des discussions avaient déjà eu lieu dans le cadre du projet d'alliance européenne UNINOVIS.

La Vice-Rectrice souhaite rencontrer notamment le Président Christophe Fouqueré, le Vice-Président en charge des Relations internationales, Guy Dirras, ainsi que les Doyens Anne Fauchon (UFR DSPS) et Karine Grandpierre (UFR Communication), afin de proposer une collaboration autour de missions de recherche et d'enseignement en droit, en sciences politiques et sociales et en sciences de la communication.

L'Université Panteion est encouragée dans cette démarche par l'Ambassade de France en Grèce (projet porté par Despina Sinou).















🔢 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

Italie: Vera Parisio, professeur de droit administratif à l'Université de Brescia, sera en échange Erasmus à l'UFR DSPS du 25 au 29 octobre prochain. Elle souhaite profiter de son séjour pour discuter d'un projet de collaboration entre DSPS et Brescia (*projet porté par Jean-Jacques Menuret et Despina Sinou*).

Brésil: l'IDP, faculté privée de droit située à Brasilia, souhaite renforcer ses échanges universitaires avec la France et est intéressée par un accord de partenariat avec notre faculté. Des contacts avec les instances partenaires ont été établis par le biais de notre collègue Claire Séjean-Chazal (projet porté par Claire Séjean-Chazal et Despina Sinou).

Mexique : l'accord-cadre renouvelé avec l'Université Juarez Autonome de Tabasco a été signé en juillet dernier par les deux parties. Une convention d'application est en cours de discussion avec le partenaire (*projet porté par Jean-René Garcia et Despina Sinou*).

Inde: le Vice-Président (Vice-Chancellor) de l'Université Christ de Bangalore sera en visite officielle à l'Université Sorbonne Paris Nord les 14 et 15 novembre prochain; il sera accueilli par le Président Christophe Fouqueré et le Vice-Président en charge des Relations internationales, Guy Dirras, ainsi que par les instances décanales de l'UFR DSPS en tant que partenaire privilégié.

Par ailleurs, le Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Christ, Dr. Jayadevan S. Nair, professeur invité à l'IDPS pendant l'année 2022-2023, a lancé un appel pour l'accueil d'enseignants-chercheurs en résidence pour l'année 2023-2024, suivi d'une proposition de colloque et de séminaires communs pouvant donner lieu à un certificat. Ces propositions sont en cours d'examen par l'équipe décanale et la direction de l'IDPS (projet porté par Geetha Ganapathy, Marine They et Despina Sinou).

Enfin, des discussions ont été menées en été 2023 avec la Faculté de Droit de l'Université Jindal, université privée de renom située dans la région de Delhi, en vue d'un nouveau partenariat destiné à nous associer notamment dans des missions de recherche et d'enseignement en droit de l'environnement et du climat, droit des investissements internationaux, propriété intellectuelle et sciences criminelles (*projet porté par Despina Sinou*).

4- Légère modification de la maquette de la Licence 2 AES et Droit (coefficient Sport)

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

Il y a quelques années, le Conseil a voté un coefficient Sport à 0 (L2 AES et Droit) au motif que tous les matières, UE et semestres se compensent au sein de ces formations et que nous souhaitions éviter que certains étudiants valident grâce au sport. Un effet pervers est survenu : un nombre non négligeable d'étudiants va au sport mais refuse de pratiquer une quelconque activité, dès lors que les résultats ne sont pas pris en compte. Le directeur du DAPS recommande de bien vouloir modifier cette position. Compte tenu de ce que le coefficient maximum possible est de 5 pour les matières, il est proposé de retenir un coefficient de 0,5.

# Maquette Licence 2 AES

# Descriptif des Unités d'Enseignement de la Licence AES 2ème année

SEMESTRE 3 – 30 ECTS			
	Section	Coeff.	ECTS
UE Majeure – 3			15
Grands thèmes de la sociologie (33 h CM)	19	5	5
Grands thèmes de la sociologie (15 h TD)			
Marché et institutions (33 h CM)	05	4	5
Marché et institutions (15 h TD)			
Droit des contrats (33 h CM)	01	5	5
Droit des contrats ( 15h TD)			
UE Mineure – 3			11
Histoire de l'administration et du droit administratif (33 h CM)	03	3	3
Finances publiques (33 h CM)	02	4	4
Macroéconomie (33 h CM)	05	3	4
Macroéconomie (15 h TD)			
UE Transversale – 3			4
Anglais (15 h TD)	11	1	1
Anglais renforcé (15 h TD)		1	2
Adtivités sportives (15 h TD)	74	<u>0,5</u> 0	1

CAMPUS E A PC
CONDORCET
PARIS-AUGERITULIES

A PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité















🔳 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

SEMESTRE 4 – 30 ECTS										
	Section	Coeff.	ECTS							
UE Majeure – 4			<u>15</u> 44							
Droit de la responsabilité civile (33 h CM)	01	5	5							
Droit de la responsabilité civile (15h TD)										
Introduction à l'économie publique (15 h CM)	05	2	2							
Maths-stats 2 (18h CM)	05	2	<u>3</u> 2							
Maths-stats 2 (15H TD)										
Droit administratif (33 h CM)	02	5	5							
Droit administratif (15h TD)										
UE Mineure – 4			<u>11</u> 10							
Introduction au droit des affaires (33 h CM)	01	3	4							
Grands courants de la sociologie contemporaine (mutualisé avec S2	19	3	3							
SSP) (33 h CM)										
Introduction et droit de l'Union européenne (33h CM)	02	3	<u>4</u> 3							
UE Transversale – 4			6							
Anglais (15 h TD)	11	1	1							
Sensibilisation à la transition écologique (30h TD)		<u>1</u>	<u>2</u>							
Anglais renforcé (15 h TD)	1	1	1							
Pix Informatique	27	0	1							
Activités sportives (15 h TD)	74	<u>0,5</u> 0	1							

UE libre, non obligatoire	ECTS
Points bonus éventuels : engagement étudiant	2

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

















🔳 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

# Maquette Licence 2 Droit

# Descriptif des Unités d'Enseignement de la Licence 2 Droit

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

SEMESTRE 3 – 30 ECTS										
	COEFF.	ECTS								
UE Majeure 3		18								
4 matières obligatoires :										
Droit administratif 1 (droit administratif général) (33 h CM)	5	5								
Droit administratif 1 (droit administratif général) (15 h TD)										
Droit civil (Droit des obligations 1) (33 h CM)	5	5								
Droit civil (Droit des obligations 1) (15 h TD)										
Finances publiques (33 h CM)	5	3								
Droit pénal général (33 h CM)	5	3								
Droit pénal général (15 h TD) (option) <b>OU</b> Finances publiques (15 h TD)		2								
(option)										
UE Mineure 3		9								
2 matières obligatoires										
HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITE (33 H CM)	3	3								
DROIT CIVIL DES BIENS (33 H CM)	3	3								
1 MATIERE A OPTION PARMI LES 3 SUIVANTES :										
HISTOIRE DU DROIT DES AFFAIRES (33 H CM)	3	3								
HISTOIRE DU DROIT PENAL (33 H CM)	3	3								
ANGLAIS RENFORCE (16,5 H TD)	3	3								
UE Transversale 3		3								
2 MATIERES OBLIGATOIRES :										
Anglais (18 H TD)	1	2								
ACTIVITES SPORTIVES	0,5	1								

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

SEMESTRE 4 – 30 ECTS								
	COEFF.	ECTS						
UE Majeure 4		18						
4 matières obligatoires								
Droit administratif 2 (droit administratif général) (33 h CM)	5	5						
Droit administratif 2 (droit administratif général) (15 h TD)								
Droit civil (Droit des obligations 2) (33 h CM)	5	5						
Droit civil (Droit des obligations 2) (15 h TD)								
Droit Fiscal (33 h CM)	5	3						
Droit des affaires (33 h CM)	5	3						
Droit Fiscal (15 h TD) (option) OU Droit des affaires (15 h TD) (option)		2						
UE Mineure 4		9						
2 matières obligatoires								
HISTOIRE DU DROIT DES OBLIGATIONS (33 H CM)	3	3						
INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE (33 H CM)	3	3						
1 MATIERE A OPTION PARMI LES 3 SUIVANTES :								
DROIT DES PERSONNES (33 H CM)	3	3						
Institutions internationales (33 h CM)	3	3						
ANGLAIS RENFORCE (16,5 H TD)	3	3						
UE Transversale 4		3						
3 MATIERES OBLIGATOIRES :								
Anglais (18 H TD)	1	1						
ACTIVITES SPORTIVES	0,5	1						
INFORMATIQUE PIX	0	1						

UE libre, non obligatoire	ECTS
Ects bonus éventuels : engagement étudiant	2

Vote favorable à l'unanimité.

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

# 5- Légère modification de la maquette de la Licence 2 AES (transition écologique)

La sensibilisation à la transition écologique est une nouvelle matière imposée par le Ministère de l'enseignement supérieur,

Testée cette année au niveau de la L2 AES, la matière sera généralisée à l'ensemble des licences à compter de la rentrée universitaire 2024 et intégrée à la nouvelle offre proposée à la rentrée 2025.

Le coefficient sera de 1, en matières transversale au semestre 2, pour un nombre d'ECTS de 2 (ce chiffre est imposé par le Ministère pour sensibiliser aux enjeux écologiques le plus grand nombre d'étudiants).

Il a fallu faire des choix pour trouver ces 2 ECTS (sur un total de 30 pour l'ensemble des matières au niveau semestriel) :

- en unité majeure, 1 ECTS a été enlevé aux mathématiques / statistiques. Matière qui n'est pas reprise en Licence 3 AES. Il s'agit de ne pas toucher aux deux matières juridiques (Droit de la responsabilité et Droit administratif), fondamentales pour la poursuite d'études.
- en unité mineure,1 ECTS a été enlevé au Droit de l'UE (désormais 3 ECTS, comme la sociologie). Il s'agit de conserver 4 ECTS au Droit des affaires, une matière fondamentale pour les étudiants optant pour le parcours Entreprise (les plus nombreux de très loin) en Licence 3.

La maquette figure dans le point précédent, 4. Le Conseil se prononce sur ce projet.

Vote favorable à l'unanimité.

# 6- Légère modification des MCCC du M1 APSFI

Des étudiants de la formation indiquent ne pas se présenter aux rattrapages pour cause de maladie, etc., mais, le premier jour des rattrapages, indiquent qu'en définitive ils viennent. Comme rien dans les MCCC ne les en empêche, le secrétariat pédagogique doit se mettre en quatre pour modifier les listes, prévenir les enseignants concernés, etc.

Au contraire, parfois des étudiants qui devaient venir aux rattrapages car ajournés, qui sont donc prévus en session 2 (parfois tout seul dans une matière) et qui ne viennent pas, sans en informer, ni le secrétariat, ni les enseignants et sans justifier leur absence

















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

à la seconde chance. Il s'agit d'une perte de temps et d'énergie pour l'administration et l'équipe pédagogique.

Il est donc proposé de modifier les MCCC en ajoutant la nécessité pour les étudiants de s'inscrire à la session de rattrapage, condition sine qua non pour se présenter aux examens de cette session.

Le Conseil est invité à se prononcer sur les MCCC modifiées ainsi :

## **Article 5 : Sessions d'examens**

Pour chaque semestre, une session normale d'examen et une session de rattrapage sont organisées.

L'accès à l'épreuve de rattrapage est autorisé si et seulement si un e étudiant e n'a pas obtenu la moyenne à une matière en première session et que cette note n'a pas été compensée.

Les étudiant-e-s qui auront échoué aux épreuves de la première session auront la possibilité de se présenter aux épreuves de rattrapage.

Pour être inscrit es à cette seconde session d'examens, les étudiant es ajourné es ou défaillant es aux épreuves de la session 1 devront se réinscrire dans les 78 heures qui suivent la proclamation des résultats en remplissant une fiche pédagogique disponible auprès du secrétariat de la formation. Aucun e étudiant e ne sera autorisé e à composer s'il/elle n'est pas inscrit·e sur la liste des examens de la seconde session.

Lors de la session de rattrapage, si une épreuve qui devait être repassée ne l'est pas, l'étudiant e concerné e est considéré défaillant dans la matière visée.

Les notes obtenues à la session de rattrapage se substituent aux notes obtenues à la première session, même si elles leur sont inférieures.

Vote favorable à l'unanimité.

# 7- Légère modification des MCCC des M1 Droit

Le souci soulevé au point 6 par les collègues du M1 APFSI a rencontré un écho auprès des collègues en charge des M1 de Droit qui souhaitent retenir la même règle de l'inscription préalable à la seconde session pour les étudiants concernés.















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

Par ailleurs, afin d'éviter de demandes trop tardives, il est souhaité de limiter dans le temps la possibilité de demander un redoublement exceptionnel.

Le Conseil est ainsi invité à se prononcer sur la version modifiée des MCCC suivante :

# Article 8 : session d'examens de rattrapage

Les étudiants en régime de contrôle normal bénéficient d'une session de rattrapage unique, qui est organisée pour les seules matières des deux semestres qui n'ont pas fait l'objet d'un contrôle continu intégral.

Les étudiants absents à la session de rattrapage sont considérés comme défaillants pour chaque matière concernée, ainsi que pour l'UE et le semestre dans lesquels chaque matière s'insère. Ils ne peuvent valider ni l'UE correspondante, ni le semestre, même par voie de compensation.

Les notes obtenues lors de la session d'examens de rattrapage se substituent à celles de session normale d'examens, même si elles leur sont inférieures.

Au contraire, les matières qui ont permis un tel contrôle continu intégral sont réputées avoir offert aux étudiants une seconde chance en raison de l'enseignement de travaux dirigés et ne font pas l'objet de la session d'examens de rattrapage.

Les étudiants en régime de contrôle dérogatoire, qui n'ont pas bénéficié d'un contrôle continu intégral, bénéficient de la session d'examens de rattrapage pour l'ensemble des matières.

Dans les limites indiquées aux alinéas 1 et 2 du présent article, les étudiants qui n'ont pas validé un ou les deux semestres lors de la session d'examens normale bénéficient de la session de rattrapage pour les unités et matières non validées. Dans les unités non validées, les épreuves des matières concernées pour lesquelles les étudiants n'ont pas obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne de 10 sur 20 doivent être repassées, tandis que sont conservées les notes égales ou supérieures à cette moyenne.

Dans les limites indiquées aux alinéas 1 et 2 du présent article, les règles de validation et de compensation des semestres, des unités et matières énoncées pour la session d'examens normale s'appliquent à la session d'examens de rattrapage.

Le bénéfice de la session de rattrapage est subordonné à l'inscription obligatoire (déclaration auprès du secrétariat pédagogique) des étudiants défaillants ou ajournés, dans un délai d'une semaine à compter de la date de convocation, auprès du secrétariat de la formation.

Les étudiants qui n'auront pas effectué cette inscription ne figureront pas sur les listes des examens de rattrapage et ne seront donc pas autorisés à les passer.















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

#### Article 19: redoublement

Le redoublement de l'année de master 1 n'est pas autorisé.

Toutefois, sur demande motivée de l'étudiant et justifiée par l'existence de circonstances exceptionnelles, présentée dans un délai de quatorze jours à compter de la date des résultats, le directeur du master 1 peut, au regard de l'organisation du service et après avoir recueilli l'avis du directeur du master 2 auquel se destine l'étudiant ainsi que celui du doyen de l'UFR Droit, Sciences politiques et sociales, autoriser le redoublement.

Vote favorable à l'unanimité.

# 8- Légère modification des MCCC du M2 Droit Public Général

Le Conseil est invité à se prononcer sur les modifications suivantes du M2 Droit Public Général.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Master 2,
Mention Droit,
Parcours Droit public Général
(Recherche et carrières publiques)

Le diplôme de Master 2 Mention Droit, Parcours Droit public Général est délivré après validation des quatre semestres (120 ECTS) dans les conditions suivantes :

- Validation des deux semestres de 30 ECTS chacun. Les notes à l'intérieur d'un semestre se compensent. Les notes des deux semestres se compensent.
- Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage.
- La sélection relève d'une commission ad hoc. Est autorisé à faire acte de candidature tout étudiant titulaire d'une licence 3 en droit ou à dominante juridique, ou de tout autre titre admis par équivalence. La sélection est réalisée sur dossier et vise à s'assurer que les candidats disposent des prérequis nécessaires ainsi qu'une bonne expression écrite.

#### **NATURE DES EPREUVES:**

Les enseignements de chaque semestre et de chaque U.E (fondamentales, transversales et de spécialisation) font l'objet d'épreuves écrites de 2 ou 3 heures,















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

d'épreuves orales ou de contrôle continu selon le choix de l'enseignant responsable, précisé aux étudiants lors de la première séance.

Les enseignements assurés par deux ou trois enseignants font l'objet d'une épreuve commune, organisée par l'enseignant responsable de la matière.

La nature de l'épreuve (oral ou écrit) est au choix du responsable de l'enseignement.

Une session de rattrapage est organisée en septembre. Tout étudiant étant absent à un seul examen des deux semestres est considéré comme défaillant.

Est déclaré admis tout étudiant ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres.

Le redoublement n'est en principe pas autorisé.

#### MEMOIRES DE RECHERCHE OU RAPPORT DE STAGE :

Le mémoire de recherche porte sur un sujet ayant reçu l'agrément du directeur de la recherche et est soutenu devant un jury de deux enseignants.

Le rapport de stage porte sur un stage effectué en France ou à l'étranger, dans une institution ayant un lien avec le droit public, après agrément du directeur du rapport de stage. Il est d'une durée de 2 mois minimum. Il est soutenu devant un jury de deux enseignants.

La date de dépôt des mémoires et rapports de stage doit être impérativement respectée. Sa méconnaissance est considérée comme une défaillance.

### **ASSIDUITE ET FRAUDE:**

L'assiduité aux cours est obligatoire, sauf dérogation spéciale (qui ne saurait être générale). Au-delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant obtient la note de zéro dans cette matière. Au-delà de 5 absences non justifiées à l'ensemble des cours, l'étudiant peut être exclu de la formation sur décision de la Direction du Master.

Les étudiants exclus ou défaillants durant l'année ne peuvent se présenter aux examens de rattrapages.

Tout étudiant convaincu de fraude ou de plagiat fera l'objet d'un rapport pouvant mener au conseil de discipline.















🔢 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

#### **ETUDIANTS SALARIES ET SERVICE CIVIQUE:**

Les étudiants salariés ou en service civique peuvent demander à bénéficier d'aménagements spécifiques formalisés dans un contrat pédagogique signé, au plus tard, le dernier jour ouvrable de la première semaine de novembre pour le premier semestre et le dernier jour ouvrable du mois de février pour le second semestre (dans les conditions prévues par les textes téléchargeables sur l'ENT de l'Université).

## **ANNEE DE CESURE:**

Une année ou un semestre de césure peuvent être effectués dans le cursus (dans les conditions prévues par le règlement ad hoc téléchargeable sur l'ENT de l'Université).

# UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE ET ENGAGEMENT ETUDIANT :

Tout étudiant peut suivre une unité d'enseignement supplémentaire, dite « libre » car non prévue dans la maquette de la formation, à condition qu'elle soit compatible avec l'emploi du temps de la formation. L'étudiant doit la déclarer au secrétariat de sa formation trois semaines au plus tard après le début du semestre. Cette unité d'enseignement libre, si elle est validée, donne droit à deux ECTS portés sur l'annexe descriptive au diplôme, à la condition que les soixante ECTS nécessaires pour valider l'année aient été obtenus.

Tout étudiant engagé au sein d'activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation, dans les conditions prévues par les textes téléchargeables sur l'ENT de l'Université Sorbonne Paris Nord, peut demander la reconnaissance de cet « engagement étudiant ». Celle-ci prend la forme d'une unité d'enseignement « libre » et donne droit à deux ECTS portés sur l'annexe descriptive au diplôme, à la condition que les soixante ECTS nécessaires pour valider l'année aient été obtenus.

Le dispositif de l'unité d'enseignement libre n'est pas cumulable avec les dispositifs suivants : statut d'étudiant salarié, césure, stage dans le cadre du service civique.

Vote favorable à l'unanimité.



















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

# 9- Responsable de la Licence 1 AES

Mme Aurelle Levasseur (MCF 03) a transmis sa démission de la responsabilité de la Licence 1 AES le 30 juin 2023.

Un appel à candidature a été adressé à deux reprises aux collègues de la Faculté. Une seule candidature a été adressée, celle de M. Paul Chauvin-Hameau (MCF 03).

Le Conseil est invité à se prononcer sur celle-ci.

Vote favorable à l'unanimité.

# 10- Responsable de la mention Licence Droit

Mme Dominique Hiébel (PR 02) a transmis sa démission de la responsabilité de la mention Licence Droit le 30 juin 2023.

Un appel à candidature a été adressé à deux reprises aux collègues de la Faculté. Une seule candidature a été adressée, celle de Mme Aurelle Levasseur (MCF 03).

Le Conseil est invité à se prononcer sur celle-ci.

Vote favorable à l'unanimité.

# 11- Composition du Conseil de perfectionnement de la mention Masters Droit

Aucun étudiant n'est encore membre du Conseil de perfectionnement de la mention Masters Droit.

Pour y remédier, un appel à candidature a été adressé mi-septembre à plusieurs étudiants inscrits en M1 en 2022-23, actuellement en M2 en 2023-24. Aucune candidature n'a été déposée.















- III Nos Campus Villetaneuse Bobigny S' Denis Argenteuil La Plaine-Saint-Denis

# 12- Proposition de calendrier universitaire modifié à la suite du lancement des



## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024



Septembre 2023	Od	tobre 2023	N	lover	mbre 2023	D	écem	bre 2023	- 3	lanvi	er 2024	Février 2024		Mars 2024				Av	ril 2024	Mai 2024			Ju	Juillet 2024		et 2024		
Jour Semaine	Jour	Semaine	J	our	Semaine	Jo	ur	Semaine	Jo	ur	Semaine	Jo	ur	Semaine	Je	our	Semaine		Jour	Semaine	Jo	ur	Semaine	Jour	Semaine	Joi	ur	Semaine
1 V Vacances	1	D	1	M	Toussaint	1	٧	CM 11	1	L	Jour de l'An	1	1	JURY		٧	CM 6	1	L	Pâques	1	М	F. du travail	1 S	Révisions	1	L	
2 S Vacances	2	L	2			2	S	TD 9	2	М		2	٧	JURY	2		TD 5	2	M		2			2 D		2	М	Vacances
3 D	3	М	3	٧	Vacances	3	D		3	M		3	S		3	D		3	M	CM 11	3			3 L		3	М	
4 L		M CM 4	4	S		4	L		4	J	Vacances	4	D	1	4	L		4	J	TD 10	4	S		4 M	Evamons	4	1	JURY
5 M Vacances	5	J TD 2	5	D		5	M		5	V		5	L		5	M		5		10 10	5	D		5 M	Examens Seconde	5	V	JURY
6 M	-	v	ь	_		6	М	TD 10	6	S			M		ь	-	CM /	ŧ	_		6	L		6 J	Session	6	S	
7 J Pré-rentrée		S	7		CM 8	7	J	10.10	7	D		7	М	CM 4	7		TD 6	7			7	M	Révisions	7 V	36331011	7	D	
8 V	8	D	8		TD 6	8	٧		8	L		8	1	TD 3	8			8			8	M	V. 1945	8 S		8	L	
9 S		L	9		1.5 0	9	S		9	М		9	V		9			9			9	J	Ascension	9 D		_	М	
10 D	100	м	10	1000		10	D		10	М		10.00	S		100000	D		1		Vacances	10	٧	Révisions	10 L		10	M	Vacances
11 L	_	M CM 5	11		Armistice	11	L		11	J		11	D		11			1		*MCMINIST	11	S	REVISIONS	11 M	Examens	11	1	vacances
12 M	12	J TD 3		D		12	M		12	٧		12	L		12			1			12			12 M	Seconde	12	٧	
13 M CM 1		V	13			13	М	Révisions	13	S		13			13	-	CM 8	1			13			13 J	Session	13	S	
14 J		S	14	M		14	J	ICVISIONS	14	D		14	М	CM 5	14	1	TD 7	1	4 D		14	М		14 V	DC251011	14	D	F. Nationale
15 V	15	D	15		CM 9	15	٧		15	L		15	1	TD 4	15			1			15	M		15 S		15	L	
16 S		L	16		TD 7	16	S		16	М		16	V		16			1			16	J		16 D		16	М	
17 D		М	17	_		17	D		17	M	CM 1	-	S		17			1	_	Vacances	17			17 L			М	Vacances
18 L		M CM 6	18			18	L		18	J	CIII 2	20200000	D		18	-		1	-	- Mariallinas	18	S		18 M		18	J	- National Co
19 M	19	J TD 4		D		19	М		19	V		19	L		19			1			19	D		19 M	Vacances	19	٧	
20 M CM 2		v	20			20	М		20	s			М		20		CM 9	2			20	L	Pentecôte	20 J	vacances	20	S	
21 J		S	21			21	J	avec TD	21	D			М	Vacances	21		TD 8		1 D		21			21 V		21	D	
22 V	22	D	22	-	CM 10	22	٧		22	L		22	1		22			2			22	М		22 5		22	L	
23 S		L	23		TD 8	23	S		23	М			V		23			2			23	J	Révisions	23 D		23	М	
24 D		М	24			24	D		24	M	CM 2		S			D		2.		Semaine	24			24 L		24	М	Vacances
25 L		M CM 7	25			25	L	Noël	25	J	TD 1	25	D		25			2		Delta	25			25 M		25	1	· ·
26 M	26	J TD 5	_	D		26	М		26	V			Ł		26			2			26			26 M	Vacances	26	V	
27 M CM 3		v	27			27	М		27	S			М	CM 6	27		CM 10	2			27		90	27 J	, distinces	27	S	
28 J TD 1		s	28		CM 11	28	1	Vacances	28	D			М	TD 5	28		TD 9	2			28	М	Révisions	28 V		28	D	
29 V	100000000000000000000000000000000000000	D	29	-	TD 9	29	ν		29	L	CM 3	29	1		29	1000		2		Exament	29			29 S		29	L	
30 S	30	Vacances	30	1		30	S		30	М	TD 2				30			3	M	Mathema diek 10	30		JURY	30 D		30	М	Vacances
	31	М	7			31	D		31	М	17.7				31	D		_			31	٧	JURY			31	М	
Septembre 2023	O	tobre 2023	N	lover	mbre 2023	D	écem	bre 2023	- 4	lanvi	er 2024		Févr	ier 2024		Ma	rs 2024	п	Av	ril 2024		Ma	i 2024	Ju	in 2024		Juill	et 2024
<u> </u>	Septembre 2023 Octobre 2023 Novembre 2023 Décembre 2023 Janvier 2024 Février 2024 Mars 2024 Avril 2024 Mai 2024 J  Pré-rentrée Licence 1 Période d'examens gymnases/amphis/salles											Période de vacances																
Période de														Jury											Dimanche e		r féri	é
Période de	Révisio	ns												Session 2											Semaine De	lta		

Conseil de Faculté 2 octobre 2023 ; CFVU 16 novembre 2023

La Faculté a été alertée de ce que, avec l'organisation des Jeux Olympiques à Paris cet été 2023, l'accès physique sur le campus de Villetaneuse pourrait être gravement compromis à compter du 15 juin.

C'est pourquoi, par prudence, il est proposé au Conseil de se prononcer sur un nouveau projet de calendrier universitaire qui limite l'obligation d'une présence physique des étudiants et des personnels, enseignants et administratifs, au 15 juin. Passé cette date, si la situation en effet rend impossible toute venue sur place, les obligations administratives pourront être réalisées en distanciel (rentrée des notes et jurys de la seconde session).

# Vote favorable à l'unanimité.

CAMPUS PC Alliance Sorbonne Paris Cité















III Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

## 13- Point sur l'autoévaluation et la nouvelle offre de formations

Autoévaluation. Le doyen indique que seront auditionnées en « distanciel » les mentions Licence Droit et Master Droit le jeudi 19 octobre après-midi. Il faut remonter dans les tous prochains jours les noms des collègues qui représenteront les mentions.

Nouvelle OFD. Le doyen rappelle que les réunions des groupes de travail doivent se tenir très rapidement, conformément au calendrier communiqué et fais part de son inquiétude sur le travail du groupe afférent à la mention Master Droit (une responsable en congé de maternité et l'autre peu familier encore avec les masters de la mention). Des responsables de masters devront apporter leur aide.

Une discussion est entamée concernant les masters 2, en particulier, et notamment le cas de ceux dont les heures sont attribuées à la section 02.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 10.

Le doyen,

**Anne Fauchon** 













